



Syndicat national

Pénitentiaire des

Surveillants et Surveillants Brigadiers



Réunion de travail sur le Pistolet à Impulsions Electriques

Ce mardi 30 avril, avait lieu une réunion de travail multilatérale avec l'ensemble des syndicats représentatifs, et plusieurs intervenants de notre administration.

Cette concertation avait pour but, de se déterminer sur la nécessité d'équiper les agents de pistolets à impulsion électrique. Il s'agissait aussi de se positionner sur :

- Le choix des agents qui en seraient équipés, tenant compte des avantages et des inconvénients.
- le type d'arme.
- L'équipement.
- Une expérimentation, et le choix du site.
- Les formations à mettre en place.

Les échanges entre syndicats et administration ont été riches en débats, et ont fait suite aux différentes informations transmises (ou pas) par chaque Organisation Syndicale. En ce qui concerne le SPS, il avait fourni un rapport très détaillé de plus de 11 pages.

- FO se prononce pour équiper le personnel, dans les quartiers spécifiques (QI, QD, QER, UDV), dans les détentions (uniquement disponible auprès des premiers surveillants et officiers), pour les missions extérieures (PREJ, ESP, etc...);
- L'UFAP qui a déclaré ne pas être à l'origine de cette revendication, et qui ne la porte pas, s'est montrée favorable uniquement pour l'équipement de quelques quartiers spécifiques et missions extérieures
- La CGT plutôt préoccupée par le sort des détenus durant la quasi totalité de la réunion, a une position ambiguë. Elle n'est pas favorable à ce matériel, toutefois, elle accepte l'idée de faire un essai uniquement sur les missions extérieures.
- Le SPS est la seule organisation syndicale à proposer la mise à disposition de ce moyen de défense, à l'ensemble des agents, que ce soit sur les missions extérieures, dans les quartiers spécifiques ou dans les détentions ordinaires.

En effet, si les missions extérieures et le travail dans les quartiers spécifiques s'avèrent très dangereux, il en est de même pour les Surveillants affectés en détentions ordinaires, dans lesquelles se trouvent détenus ultra-violents et profils psychiatriques dangereux. Ce n'est pas la création de quelques UDV qui endiguera cet état de fait.

C'est bien le Surveillant de détention ordinaire qui se trouve confronté à l'immédiate et première violence, généralement imprévisible. Bénéficiaire de ce moyen de défense à utilisation immédiate, aurait également un effet dissuasif qui réduirait considérablement l'hécatombe des agressions et autres violences carcérales commises sur les agents, en plus de faciliter la bonne maîtrise des agresseurs, sans dégâts collatéraux, en toute sécurité.

.../...

Précision faite pour faire taire certaines OS dont le positionnement frileux les pousse à la désinformation, que le PIE préconisé par le SPS est doté d'un système de dragonne pour neutraliser l'arme et la rendre inopérante, en cas d'arrachement par un détenu.

Le choix de l'arme a donc été porté sur un nouveau modèle : Le taser 7 de Axon.

Concernant une éventuelle expérimentation, elle a été retenue sur 4 structures différentes :

- Un établissement en province avec UDV
- Une centrale (Vendin ou Condé)
- Un établissement Francilien ayant un lourd surencombrement
- Un PREJ

Un rapport de cette réunion, va être transmis au DAP, afin qu'il tranche sur la poursuite ou pas de ce dossier...

Le 03 mai 2019,

le Bureau Central National

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/>

E-Mail : spsnongrades@hotmail.com